

Bâle III : « Nous sommes dans une compétition internationale pour capter la croissance »

La réforme réglementaire dite Bâle III est devenue « *un phénomène européen* », a estimé jeudi 15 novembre le président de BNP Paribas, Baudouin Prot, en référence au report sine die du calendrier d'application par la Réserve fédérale américaine.

Pour justifier sa décision, la banque centrale américaine a fait état de l'« *inquiétude* » de « *nombreux* » établissements bancaires quant à une application stricte du nouveau cadre réglementaire dès début 2013, comme prévu initialement, alors qu'elles n'y seraient pas suffisamment préparées.

Une de ses dirigeantes, Elizabeth Duke, a déclaré que « tous ses collègues au directoire » de la Fed étaient « *inquiets des effets* » que l'application de ces nouvelles règles pourrait avoir sur « *les activités de prêt de banques de proximité* ».

« *Le commentaire est extrêmement clair* », a estimé M. Prot lors d'une table ronde organisée dans le cadre des entretiens de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

« *M. (le commissaire européen aux Services financiers Michel) Barnier avait dit qu'il n'appliquerait pas Bâle III tant que les Américains ne l'appliqueraient pas. Je voudrais savoir ce que va faire M. Barnier* » maintenant, a lancé le président de BNP Paribas.

Faisant allusion à la loi américaine dite Fatca, qui impose aux établissements financiers du monde entier de communiquer des informations concernant leurs clients américains, M. Prot a estimé que ce n'était « *plus la peine d'aller à Bâle, puisque le Congrès (américain) dirige les affaires mondiales* ».

« *Les Américains se sont rendu compte que c'était un petit peu compliqué et risqué et ils ont décidé de prendre leur temps* », a observé le président de l'AMF, Gérard Rameix.

« *Si c'est les Etats-Unis, ce n'est pas grave, c'est la moitié de l'industrie mondiale* », a ironisé M. Prot.

« *Combien faudra-t-il de Bâle ?* », a-t-il lancé, rappelant que les banques américaines n'avaient jamais appliqué le cadre réglementaire dit Bâle II, dont l'élaboration avait pourtant été menée avec une forte implication des régulateurs américains.

En Europe, l'adoption du texte d'application de Bâle III a pris du retard, mais la présidence chypriote continue à croire à un accord final d'ici la fin de l'année.

« *Bâle III semble ne pas devoir être appliqué dans la zone d'où est partie la crise* », a renchéri le PDG de Société Générale, Frédéric Oudéa.

« *Mon inquiétude, c'est de savoir si demain, nous pouvons continuer à faire notre travail de manière compétitive* », a-t-il expliqué, pointant les conséquences possibles d'un déséquilibre réglementaire qui favoriserait les grandes banques américaines.

« *Ne soyons pas naïfs, nous sommes dans une compétition internationale pour capter la croissance* », a prévenu M. Oudéa.